

Médicaments à éviter



Le Tanakan est un médicament générique sous forme de comprimé à base de Ginkgo biloba, prescrit lorsque les troubles cognitifs déclinent avec l'âge. D'après "Prescrire", ces comprimés comportent un risque d'hémorragies, de troubles digestifs, de convulsions...

La revue relève que le Ginkgo biloba est utilisé combiné à d'autres molécules, sous le nom de Ginkor fort, dans l'insuffisance veineuse (jambes lourdes, douleurs...), « sans plus d'efficacité ».

Les sirops pour la toux

Déjà **pointés du doigt pour leur inefficacité** par le magazine «60 millions de consommateurs», les sirops pour la toux peuvent s'avérer dangereux. Clarix toux sèche pour enfant et Vicks sirop pectoral 0,15 % pour adulte, à base de pentoxyvérine, figurent parmi la liste de Prescrire. La pentoxyvérine « expose à des troubles cardiaques » et « à des réactions allergiques graves »,

La contamination par du plomb des argiles médicamenteuses utilisées dans divers troubles intestinaux, dont les diarrhées, « justifie de les écarter des soins », poursuit la revue en égrenant leurs noms : l'attapulгите (Actapulгите, ou en association dans Gastropulгите), la diosmectite (Smecta ou son générique).

S'y ajoutent le Rennieliquo, le Bedelix à base de monnectite, présente aussi dans le Gelox, ainsi que le kaolin que contiennent Gastropax et Neutroses.

Maxilase pour les maux de gorge

L'alpha-amylase, une enzyme utilisée dans les médicaments « Maxilase maux de gorge », est également mise à l'index. L'Agence du médicament **a récemment demandé** que ce traitement soit retiré de la vente en accès libre en pharmacie car il peut engendrer des réactions allergiques parfois graves, voire mortelles. Un décès a été reporté en France en 2017.

Un corticoïde en pulvérisation buccale, le tixocortol (présent avec la chlorhexidine dans le Thiovalone et ses équivalents) pour le mal de gorge bénin est également à l'origine de réactions allergiques.

Les médicaments visés dans cette liste sont des « causes de mortalité, d'hospitalisations ou d'effets nocifs graves ou très gênants, largement évitables », assure la revue.

Ce « ne sont pas forcément de futurs 'Mediator', au centre de scandales et de procès impliquant notamment une firme et l'agence du médicament. Surtout si tous les acteurs de santé réagissent à temps »,

source : la revue "Prescrire"